

N° 30 - 77 - CONSTRUCTION de 10 classes primaires à LUDRES Centre.
Désignation de l'architecte

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, par lettre du 16 Février 1977, Monsieur le Prefet de Meurthe et Moselle l'a informé que, parmi les opérations susceptibles d'être proposées en matière de constructions scolaires du 1er degré, figure le projet de construction de 10 classes primaires à réaliser en 1978 à LUDRES Centre.

En un premier temps, il convient de désigner l'architecte.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré désigne :

- en qualité d'architecte chargé de l'opération susdite, Monsieur Bernard DUMONT, architecte D.P.L.G., 10 Rue des Tiercelins à NANCY
- en qualité de Bureau d'études chargé d'apporter son concours à l'architecte, l'Agence Lorraine AB 2i Ingénierie, pour l'infrastructure, le Bâtiment et l'Aménagement, 4 rue du Général Drouot à Nancy.